

Sondage national sur la mise en œuvre synodale

Le 15 mars 2025 le cardinal Mario Grech, Secrétaire Général du Synode a adressé une lettre « au Saint Peuple de Dieu » à travers tous les évêques de l'Église catholique pour énoncer les critères et le calendrier de l'actuelle phase de mise en œuvre du Synode, qui nous accompagnera jusqu'à la célébration de l'Assemblée ecclésiale, qui se déroulera au Vatican dans le mois d'octobre 2028.

Pour la période juin 2025 – décembre 2026 il est prévu un « parcours de mise en œuvre dans les Églises locales et leurs regroupement » et les critères pour développer ce parcours sont aussi précisés :

- « Il est fondamental de veiller à ce que la phase de mise en œuvre soit l'occasion d'impliquer à nouveau les personnes qui ont apporté leur contribution et de restituer les fruits de l'écoute de toutes les Églises et du discernement des Pasteurs de l'Assemblée synodale ».
- « Pour cette raison, les équipes existantes doivent être renforcées et éventuellement renouvelées, et les équipes suspendues doivent être réactivées et intégrées de manière appropriée ».
- « Je vous invite à communiquer à la Secrétairerie Générale du Synode la composition et les références de l'équipe synodale de votre Diocèse ».

Pour vérifier l'application de ces critères notre groupe de travail (lié à l'Institut pastoral d'étude religieuses - IPER - de l'Université catholique de Lyon) procède à une enquête à travers des questions fermées (on y répond seulement par OUI ou NON, sauf la première question, qui sert à contextualiser les réponses et offre la liste de tous les diocèses) :

0. Quel est votre diocèse ?

1. Est-ce qu'il y a actuellement une équipe synodale dans votre diocèse ?
2. Si l'équipe est en place, a-t-elle intégré les personnes déjà impliquées dans les précédentes phases du Synode ?
3. Si l'équipe n'est pas en place, est-ce qu'il est prévu officiellement de la mettre en place (par ex. avec une décision du conseil épiscopal) ?
4. Est-ce que l'équipe en place a été réactivée (c'est-à-dire : est-elle la même qui était en place dans les précédentes phases synodales) ?
5. Est-ce que l'équipe en place a été renforcée ou renouvelée ?
6. Est-ce que l'équipe en place a mené des initiatives depuis la publication du Document final (octobre 2024) ?
7. Est-ce que la liste des composants de cette équipe a été communiquée au Secrétariat général du Synode ?

Si vous êtes en mesure de répondre à ces questions, voici le lien pour le faire en ligne :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScaorMxvpSEU0vvm4hzNbKmFKmDb3bn1hdE0qLmMYpZ1Gxt-Q/viewform?usp=header>

Cesare Baldi
Directeur de l'IPER
(UCLy, Lyon)

Groupe de travail **IPERthink**
(UCLy, Lyon)

Lyon, le 29 mai 2026